



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impôts.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP VILLEPINTE
50 ALL DES IMPRESSIONNISTES
95933 ROISSY CDG CEDEX

Vos références

Numéro fiscal :
 Déclarant 1 (C) : 14 10 075 473 100
 Déclarant 2 (C) : 10 28 201 856 360

Référence de l'avis : 22 93 0028647 09
Adresse d'imposition au 01/01/2022 :

132 CHE DU MARAIS DU SOUCI

93270 SEVRAN

Numéro FIP : 930 15 25 5013837789 3 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 06/07/2022
Date de mise en recouvrement : 31/07/2022

Identifiant service : 93003

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
 dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr)

Par téléphone
 au 0 809 401 401 *
 du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
 auprès de votre centre des finances publiques
 (horaires sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr), rubrique « Contact »)
 SIP VILLEPINTE
 SAID AULNAY SUD SEVRAN
 50 ALLEE DES IMPRESSIONNISTES
 CS 30001 VILLEPINTE
 95933 ROISSY CDG CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

CHARLES BERNARD
 OU CHARLES LAURENCE
 132 CHE DU MARAIS DU SOUCI
 93270 SEVRAN

Somme qu'il vous reste à payer

184,00 €

Cette somme sera prélevée le 26 septembre 2022.

Compte qui sera débité : FR76 1751 5000 920X XXXX XXX5 725
Identifiant de la banque : CEPAFRPP751
Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050021D10J7E473918PAS2A22

La date du prélèvement se substitue à la date limite de paiement fixée au 15/09/2022.

Revenu fiscal de référence : 60 324
Nombre de parts : 2,50

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr).

Déclarant 1 - Nom de naissance : CHARLES
 Déclarant 2 - Nom de naissance : PRAT



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M		1		
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	2,50

Détail des revenus

	Déclar. 1	Déclar. 2	Total
Salaires.....	48668		
Autres revenus imposables.....		14890	
Heures supplémentaires non exonérées.....	0		
Total des salaires et assimilés ²	48668	14890	
Déduction 10% ou frais réels.....	- 4867	- 1489	
Salaires, pensions, rentes nets.....	43801	13401	57202

Revenu brut global.....

Revenu imposable..... **57202**

Impôt sur les revenus soumis au barème¹⁴ **3480**

Impôt avant réductions d'impôt **3480**

REDUCTIONS D'IMPOT¹⁵

	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction	
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	1	1		
Montant de la réduction d'impôt.....			183	
Dons aux œuvres.....	1019	1019	673	
Total des réductions d'impôt²⁰			- 856	

IMPOT NET

Total de l'impôt sur le revenu net..... **2624**

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2021 :**IMPOT SUR LE REVENU**

Impôt sur le revenu 2021 dû⁵³: **2624**
 Retenue à la source prélevée en 2021 par vos verseurs de revenus : **- 2686**
 Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt : **+ 246**

Solde d'impôt sur les revenus 2021 :..... **184**

TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
Revenu fiscal de référence²⁵..... **60324**

Suite en page suivante >>>

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithme ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Revenus exonérés

Heures supplémentaires.....
Heures supplémentaires.....

Déclarées
Nettes

Déclar. 1
3469
3122

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2022, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2023 est de :

Plafond total de 2020.....

Déclar. 1
16938
16062
Enfant(1)
16062

Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....

4161
3973
3973

Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....

+ 4258
+ 4052
+ 4052

Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....

+ 4588
+ 4114
+ 4114

Plafond calculé sur les revenus de 2021.....

+ 4692
+ 4114
+ 4114

Plafond pour les cotisations versées en 2022.....

= 17699
= 16253
= 16253

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2022

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401